



LA COOPÉRATION AGRICOLE  
VIGNERONS COOPÉRATEURS

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Colmar, 02 juillet 2021



## Congrès 2021 des Vignerons Coopérateurs Anticiper et traverser les crises : au cœur du contrat coopératif

***A l'occasion de son Congrès du 1<sup>er</sup> juillet 2021 à Colmar, La Coopération Agricole - Vignerons Coopérateurs de France (LCA - VCF) a souhaité revenir sur les crises successives subies par la filière depuis plus de 18 mois. Notamment après le terrible épisode de gel d'avril dernier, l'enjeu fondamental est aujourd'hui de trouver de nouvelles pistes pour renforcer la résilience des caves coopératives et de leurs adhérents, face au changement climatique de plus en plus impactant.***

Dans le cadre de la présentation d'une étude sur le bilan de l'assurance récolte dans le secteur viticole et plus particulièrement dans les caves coopératives, LCA-VCF propose que le vin soit désormais couvert par deux assurances afin de garantir une couverture complète.

- La première proposition est de transformer l'assurance « multirisques climatiques » en améliorant le rendement assuré et en subventionnant des rachats de rendement.
- La seconde est de compléter la couverture du risque en déployant une garantie sur le volet vinification, de manière à couvrir les frais fixes correspondants, aussi bien dans le cas des caves coopératives que pour les vignerons indépendants. Des solutions techniques existent et peuvent être déployées rapidement. En outre, LCA - VCF propose que ce dispositif soit accompagné du cadre de l'organisation commune du marché (OCM) vitivinicole et du programme national d'aides (PNA) vitivinicole.

Par ailleurs, dans le cadre de son engagement dans les démarches environnementales, LCA - VCF a remis, pour la seconde édition, les « Trophées de l'engagement haute valeur environnementale (HVE) » à 24 nouvelles caves coopératives ayant atteint plus de 90% de leurs surfaces certifiées.



Construisons en commun l'avenir de chacun  
[www.lacooperationagricole.coop](http://www.lacooperationagricole.coop)

« En regardant derrière moi, à l'occasion de mon dernier Congrès en tant que président de La Coopération Agricole - Vignerons Coopérateurs de France, je suis fier des orientations fortes que nous avons données à nos caves coopératives : il nous faut continuer dans cette voie. Toutefois, nous ne pourrions réussir seul ! Les pouvoirs publics doivent nous accompagner dans la mise en œuvre de mesures pérennes pour nos exploitations et nos caves coopératives afin de faire face aux nouveaux défis sociétaux, environnementaux et climatiques. », déclare **Boris Calmette**, président de La Coopération Agricole - Vignerons Coopérateurs de France.

### Contact presse

**Vignerons Coopérateurs de France (VCF)** : Sarah PORCHER / 01 44 17 58 84

### La Coopération Agricole Vignerons Coopérateurs de France en bref

**Président** : Boris Calmette  
**Directrice** : Anne Haller

### La Coopération Agricole - Vignerons Coopérateurs de France en chiffres

**48 %**

Du vin produit en France hors Cognac

**5,2**

milliards d'euros de chiffre d'affaires global (hors unions de commercialisation)

**570**

Caves coopératives

**58%**

des viticulteurs adhèrent à une cave coopérative

Plus de **16 000** salariés

**203**

Caves coopératives produisant du bio